



Là où je vis, j'agis !

Réunion du jeudi 29 septembre 2011 Compte-rendu

Le centre de loisirs de la Mouline a accueilli la cinquième réunion du conseil de quartier de la Piscine-Plaine du Gô.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative,
Michel Fournials, élu délégué au quartier Piscine – Plaine du Gô, maire-adjoint délégué aux ressources humaines,
Marie-Pierre Granier, conseillère municipale déléguée à la petite enfance et à la famille,
Geneviève Parmentier, maire-adjoint déléguée à l'environnement et au développement durable,
Marie-France de Truchis, élue de l'opposition,

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Monsieur Jacques Audabram
Monsieur Pierre-Henri Bedel
Monsieur Gérard Brasseur
Madame Elisabeth Casagrande
Monsieur Jean Claude Casagrande
Monsieur Jean-Claude Fontanili
Monsieur Jean Claude Gouginsperg
Monsieur Christian Icher
Madame Nicole Maureau
Madame Marie-Claude Morisot
Monsieur Francis Morisot
Madame Hélène Papailhau
Monsieur André Ponthieu
Madame Yvonne Pujade
Madame Anne Ramade
Monsieur Henri Reyna
Monsieur Jos Sabac
Madame Liliane Sabac
Madame Simone Treilles
Monsieur Claude Victorin
Monsieur Pierre Vidalou

Étaient excusés :

Monsieur Georges Andrieu
Madame Anne-Marie Bertrand
Madame Martine Borrel
Monsieur Michel Demartini
Madame Suzette Denis
Madame Christiane Fabre
Monsieur Daniel Garnier
Madame Christiane Jalibert
Monsieur Jean-Marie Kopec
Madame Francine Lourenço
Madame Michèle Marcou
Monsieur Aimé Marcou
Madame Michèle Rames
Monsieur Bernard Sabrié
Madame Sylvie Soulié
Monsieur Jean-Claude Vidal
Madame Marie-Rose Vidalou

Madame Solange Frayssinet a quitté le conseil de quartier.

Co-animée par Michel Fournials, élu délégué au quartier de la Piscine – Plaine du Gô et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux quartiers et à la démocratie participative, cette nouvelle rencontre est l'occasion de réunir une nouvelle fois les conseillers de quartier dans une ambiance toujours aussi studieuse et conviviale.

En introduction Laurence Pujol et Michel Fournials souhaitent apporter quelques éléments d'information à caractère général portant sur l'activité des 12 conseils de quartier, et sur l'actualité des interventions publiques dans le quartier depuis la dernière réunion du conseil il y a un an (interruption des conseils de quartier en raison de la période électorale des cantonales).

L'actualité des 12 conseils de quartier

A ce jour, **460** Albigeois s'impliquent concrètement dans la dynamique des conseils de quartier et de nouvelles candidatures se font connaître durant cette cinquième série de réunions.

Laurence Pujol se félicite d'un tel engouement pour cette démarche de démocratie locale participative et souligne une nouvelle fois la qualité du travail fourni au sein des 12 conseils de quartier.

Elle rappelle que parallèlement, l'équipe municipale organise des réunions publiques de quartier ouvertes à tous les habitants comme cela sera le cas prochainement pour le quartier de la Piscine-Plaine du Gô.

Ces réunions publiques de quartier qui se dérouleront de manière échelonnée sur les exercices 2011 et 2012, vont permettre d'alimenter les débats au sein des conseils. Les avis, constats, interrogations, attentes ou critiques formulés par les Albigeois au cours de ces réunions publiques doivent être intégrés aux réflexions engagées au sein des conseils de quartier afin de trouver des pistes d'amélioration face à telle ou telle préoccupation de vie quotidienne : déplacements, aménagement urbain, animation et vie sociale...

Pour autant, Laurence Pujol souligne que le travail des conseils ne s'est pas interrompu durant cette pause de quelques mois.

Des diagnostics en marchant ont été organisés en juillet dans les quartiers Ouest et Breuil-Mazicou afin d'identifier des itinéraires doux pouvant être utiles pour les habitants dans leurs déplacements (accès aux commerces de proximité, aux établissements scolaires du quartier) ou dans une optique de loisirs (promenades en famille, parcours sportifs...).

Dans d'autres quartiers, les conseillers ont été invités à participer à des réunions complémentaires d'information ou à l'inauguration de travaux réalisés et auxquels ils ont contribué.

Certaines avancées sont donc bien réelles et se sont concrétisées physiquement dans les différents quartiers. Pour d'autres, le travail de réflexion préalable nécessite plus de temps et sera donc repris dès cette cinquième série de réunions dans les 12 quartiers.

Laurence Pujol tient à présenter un bilan intermédiaire de l'activité des 12 conseils de quartier.

En Chiffres

- **460** conseillers de quartier à l'automne 2011 (+30 % d'effectif en trois ans d'activité),
- **60** réunions plénières (2/an/quartier)
 - **22** réunions complémentaires (séances de travail, visites de chantiers, d'équipements structurants, diagnostic en marchant pour identification des réseaux de cheminements doux...),
Donc **82** séances de travail en trois ans d'activités pour les 12 quartiers.
 - **175** propositions d'actions, de travaux, d'aménagement formulées par les 12 conseils de quartier, avec un taux de réalisation estimé à 50 % (réalisé et en cours de réalisation) à l'automne 2011.

Des résultats concrets : de la réflexion à la réalisation des propositions

- **Quelques exemples en matière d'aménagements et de travaux (investissements) :**
 - Ouverture de la nouvelle voie Galiéni-Weygand et requalification des espaces publics de détente et de loisirs à Lapanouse (citystade, plantations...),
 - requalification d'ensemble de la plaine de jeux de Cantepau en tranches pluriannuelles de travaux,
 - aménagement des abords du groupe scolaire à Rayssac (square paysager et citystade),
 - création d'une aire de jeux pour enfants au Castelveil,
 - aménagement d'un square paysager au Breuil (triangle vert - rue P. Bermond),
 - création de postes de barbecues publics pour les familles sur la base de loisirs de Cantepau,
 - sécurisation des abords du groupe scolaire de Mazicou,
 - lancement des études pour le projet de passerelle piétonne entre le cœur de ville et la rive droite (cf proposition émise lors des ateliers d'avenir précédemment aux conseils de quartier),
 - aménagement des abords du pont de Cantepau pour les déplacements doux (cf proposition émise lors des ateliers d'avenir précédemment aux conseils de quartier), et dont les travaux se sont poursuivis cet été sur le tablier du pont (chantier sous maîtrise d'ouvrage des services de l'Etat),
 - aménagement de la liaison douce entre le centre commercial Goya et l'avenue de Lattre de Tassigny dans le quartier Piscine-Plaine du Gô,
 - Poursuite de l'aménagement du parc urbain de la Renaudié,
 - définition des priorités d'intervention en matière de voirie/quartier (cf contribution à la définition des programmes annuels d'investissements)...

- **Mais aussi dans des domaines plus immatériels :** qualité de vie, participation citoyenne, animation de la vie sociale, services publics de proximité, entraide, solidarité, conditions de déplacement...
 - mise en œuvre de la démarche d'ouverture culturelle et des parcours d'arts croisés avec la Scène nationale et le CCAS (tous quartiers),
 - amélioration de la communication de proximité (panneaux format 120x176 cm tous quartiers),
 - repérage, cartographie et rencontre des propriétaires fonciers pour établir des réseaux de cheminements doux et de sentiers de randonnée au Lude-Bellevue-Saint Salvadou, au Marranel-le Roc, au Breuil-Mazicou et sur la plaine de Canavières,
 - création de la ZAD (zone d'aménagement différée) de Canavières pour maîtriser les mutations foncières (redynamiser l'activité maraîchère)
 - implication des conseillers dans l'organisation des manifestations de leur quartier,
 - renforcement des services publics à la maison de quartier de Rayssac,
 - définition du nouveau plan de circulation à la Madeleine...

A l'évidence, les conseils de quartier ne sont pas une « coquille vide » mais bien des instances utiles qui contribuent à faire évoluer nos quartiers et à améliorer le cadre et la qualité de vie pour leurs habitants.

Le travail doit se poursuivre dans chaque quartier, toujours dans le respect de l'identité et des spécificités des lieux de vie, chacun à son rythme...

L'objectif de cette 5^{ème} série de réunions est donc bien de se projeter sur les exercices 2012 et 2013 afin de déterminer les enjeux et les attentes prioritaires qui seront par la suite étudiées par l'équipe municipale lors des arbitrages qui précéderont le vote du budget 2012.

Les ateliers consultatifs de la jeunesse : un nouveau dispositif participatif pour les plus jeunes

Laurence Pujol souhaite informer les conseillers de la mise en œuvre d'une nouvelle démarche de démocratie participative souhaitée par l'équipe municipale en direction du public jeune entre 15 et 25 ans. Ce dispositif qui se veut complémentaire des 12 conseils de quartier permettra notamment à la jeunesse albigeoise de s'impliquer plus directement dans la vie collective de la cité, d'être acteur de la vie locale.

Les ateliers consultatifs de la jeunesse, Pourquoi ?

- donner un espace d'écoute et de parole aux jeunes afin qu'ils apportent leurs regards, leurs contributions,
- permettre de participer à la création d'évènements comme Urban Festival, Talents de quartiers..., à des actions comme la création d'équipements de proximité tels les citystades dans des quartiers, des projets de la ville tel que l'Espace République...

Pour qui ?

les 15 - 25 ans, domiciliés à Albi, collégiens, lycéens, étudiants ou à la recherche d'un emploi, exerçant une activité professionnelle ou associative.

Comment ça marche ?

Sur le modèle des 12 conseils de quartier, animés par les élus à la jeunesse, aux quartiers et aux loisirs, les ateliers consultatifs se réuniront au moins 2 fois par an sous la forme de séances de travail (ou de rencontres) organisées en 3 parties :

- Une partie plénière où sera présentés un projet, le bilan d'une action, d'un évènement
- Des ateliers de réflexion
- Une synthèse des idées ou propositions

Des groupes thématiques pourront être créés en fonction des attentes et des propositions exprimées. Des visites des sites de patrimoine culturel, naturel, industriel ou de loisirs seront organisées sur le territoire ou à l'extérieur.

L'Espace République

Le conseil Municipal a approuvé le 09/02/2009, le projet des Cordeliers et de la République (Aménagements urbains, Equipement culturel – Espace Jeunesse), notamment la création d'un espace dédié aux jeunes albigeois rue de la République.

En effet, la ville d'Albi dispose aujourd'hui d'un foncier important sur le quartier du grand centre, qu'elle compte utiliser pour créer un pôle de centralité, dénommé « pôle République », dédié principalement à la Jeunesse. L'enjeu de ce « pôle République » est triple :

- regrouper et développer les services et animations pour les jeunes
- garantir une complémentarité de l'offre de proximité assurée par les maisons de quartier
- fédérer les pratiques culturelles amateurs (autour de la MJC) dans une perspective de mixité entre les jeunes et les générations

Les objectifs de ce pôle République sont :

- > Favoriser la rencontre des publics
- > Favoriser les passerelles entre les structures destinées à la jeunesse
- > Favoriser la notion de parcours
- > Favoriser la coordination des acteurs de la jeunesse
- > Favoriser le développement d'actions nouvelles
- > Favoriser la qualité de l'accueil jeune
- > Optimiser la communication envers les jeunes

Ces objectifs concrétisent les 3 axes du projet éducatif local, à savoir :

- Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes
- Accompagner à la citoyenneté
- Favoriser l'égalité des chances

La première étape du projet République consiste en l'aménagement du bâtiment situé le long de la rue de la République. Cet aménagement va permettre de créer un nouveau lieu baptisé "espace jeunesse".

Cet espace jeunesse sera un espace dédié à la jeunesse, pour un public âgé de 15 à 25 ans.

Les différents acteurs du pôle république (ville, MJC, BIJ, Association Pollux, Conservatoire) ont travaillé sur 4 pistes d'actions :

- > La formation
- > L'animation
- > L'information et la communication
- > L'accompagnement au projet

Par ailleurs, le centre d'art « Le Lait », dont les locaux administratifs seront sur le site, s'est engagé également à participer à cette dynamique et proposera des actions sur place à destination des jeunes.

Le calendrier prévisionnel :

Fin des travaux + aménagement mobilier : décembre 2011

ouverture de l'espace République au public : janvier 2012

Objectifs et déroulement de la réunion

Laurence Pujol rappelle les objectifs de cette réunion et la proposition d'organisation de la soirée, à savoir constituer des groupes de travail pour poursuivre la réflexion et la formalisation des propositions sur les sujets considérés comme prioritaires.

Faisant référence à la précédente séance de travail du conseil de quartier, Michel Fournials souhaite apporter aux conseillers plusieurs informations préalables.

Voirie et réseaux : un investissement de 220 500 euros

Au programme des travaux de voirie et réseaux 2011, ont été retenus :

- Allée du camping : création d'un réseau séparatif et réfection de la chaussée,
- réfection d'un réseau d'eaux usées pour raccordement du camping.

Parallèlement à ces opérations d'investissement, la collectivité a procédé à des interventions pour réfection ponctuelle de surface (nids de poule).

Opérations d'entretien ponctuel réalisées

- Allée de la Piscine
- Rue Léonard de Vinci
- Rue Pablo Picasso
- Rue Maurice Utrillo
- Rue Fragonard
- Rue Jean Lurçat
- Chemin de l'Ecluse
- Chemin du Gô
- Rue du Docteur Gourc

Michel Fournials souligne également qu'en réponse à l'attente forte exprimée par les conseillers, la réalisation des aménagements de la liaison douce entre le centre commercial Goya et l'avenue de Lattre de Tassigny est engagée. Les travaux sont d'ailleurs visibles sur le site et seront rapidement achevés.

Toujours en matière de travaux, Michel Fournials souhaite apporter aux conseillers un point d'information précis sur le chantier de mise en double voie de la rocade.

Les crédits ont été officiellement débloqués pour la poursuite des travaux de la rocade. Le doublement se poursuivra au printemps 2012 jusqu'à la rue de Jarlard.

Le programme de doublement va pouvoir se poursuivre selon le calendrier prévu, du moins pour ce qui concerne la section comprise entre l'échangeur du stadium et la rue de Jarlard.

La ministre des transports et du logement a notifié, à la fin de l'été, l'enveloppe financière définitive consacrée au développement des infrastructures routières dans la région, dans le cadre du programme de modernisation des itinéraires (PDMI). Ces crédits permettront la poursuite des travaux de la mise à 2 x 2 voies de la rocade sur 1 km. Ils démarreront dès que ceux de la portion du Lude s'achèveront, soit au printemps 2012 et pour une durée de 20 mois.

Cette future tranche a un coût : 14 millions d'euros pour l'ensemble des acteurs dont 5,285 millions d'euros pour la communauté d'agglomération de l'Albigeois qui supportera 37,75 % du montant total, devenant ainsi le premier financeur de la rocade.

Deux giratoires seront créés au stadium et à hauteur de la sortie de Fréjairolles (école des Mines) qui permettront de sortir de la rocade ou d'y entrer plus facilement. Des murs antibruit devraient aussi sortir de terre à hauteur de la zone Albitech. Il ne manque plus qu'une nouvelle notification de crédit jusqu'à l'échangeur de Caussels.

Afin d'évoquer plus en détails le devenir de cet échangeur (Rn 88/ Rd 100 / Rd 999) qui intéresse directement les conseillers du quartier de la Piscine-Plaine du Gô, il donne la parole à Alexis Fébrer, ingénieur en charge des questions de circulation et d'aménagement de voirie à la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

L'esquisse d'aménagement du futur échangeur est projetée en séance.



C'est en fait, les résultats des études de circulations réalisées par un cabinet spécialisé en 2004 et réactualisés récemment qui ont permis de retenir un scénario d'aménagement pertinent au regard des comptages et des simulations de circulation réalisés pour se projeter dans l'avenir.

C'est un échangeur complexe à réaliser. Deux principes ont été retenus :

- donner une configuration urbaine à la Rd100 (cohabitation entre les véhicules, les piétons, les deux roues et les transports en commun),
- conserver une configuration routière sur la Rd 999.

Les travaux sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat devraient débuter au 2^{ème} semestre 2013 avec au préalable la réalisation des travaux de dévoiement des réseaux réalisés par la ville d'Albi et la C2A.

Certains conseillers soulignent parallèlement l'importance de considérer le traitement des sorties et des abords de l'hypermarché.

Le camping : un an d'activité, quel bilan?

Faisant référence à la visite réalisé il y a un an avec les conseillers, Michel Fournials souhaite dresser un rapide bilan de l'activité du camping Albirondack.

L'hiver et le printemps 2011 ont vu une fréquentation réduite mais régulière pour une clientèle de passage et de courts séjours.

Le camping Albirondack a obtenu, comme il s'y était engagé, le classement 3 étoiles (nouvelles normes). L'arrêté Préfectoral a été délivré le 02 Aout 2011. L'établissement est référencé par le Guide Michelin (Campings) ainsi que Le Petit Futé.

Le camping a accueilli en majorité une clientèle française mais aussi des clients de nationalité diverses et variées de tous les continents : Australiens, Américains et Canadiens, Japonais, Chinois, Russes, Argentins...

A coté de cette clientèle, de nombreux de couples de tous âges ou de familles de proximité (Aveyron, Haute Garonne, Hérault, Lot.....) ont réservé pour des week-ends hivernaux de détente bénéficiant ainsi de l'espace bien être (Spa Sauna Hammam) et de la piscine chauffée.

La saison d'été à connu une très large majorité de clientèle française suivie de Hollandais, Espagnols et Italiens pour des séjours allant d'1 à 3 semaines dans les locations et d'1 à dix nuits pour les emplacements de camping.

Les enfants de 5 à 12/14 ans ont été pris en charge en journée par les animateurs du mini-club et les parents ont participé aux traditionnels tournois de pétanque ou de tennis de table, ainsi qu'à la randonnée accompagnée hebdomadaire pour la découverte géographique d'Albi par l'Échappée Verte.

Les semaines ont été ponctuées par deux animations musicales : une aubade dans le camping par un musicien « solo » (Saxo, Violon, Accordéon) puis, une soirée animée par des duos ou trios (Jazz, Blues, swing et Rock n 'Roll) de 20h à 23h.

Le petit marché de producteur du lundi matin organisé à l'intérieur de l'établissement à été très apprécié par la clientèle ainsi que par les personnes extérieures au camping. Dans ce cadre, le camping met gratuitement à disposition des producteurs, les emplacements et les raccordements électriques et eau ainsi que leurs consommations.

Le camping prévoit de poursuivre l'opération (initialement prévue pour juillet et aout) pendant les mois de septembre et octobre. La fréquentation durant ces mois déterminera le choix de poursuivre en hiver.

Le premier exercice d'activité est globalement satisfaisant.

A partir du mois d'octobre, le camping intégrera deux salariés supplémentaires à mi temps, portant l'effectif à cinq équivalents temps plein. Cet été, c'est jusqu'à dix personnes qui ont travaillé sur le site à temps plein pour l'accueil, l'animation, l'entretien et le ménage.

Un conseiller souhaite indiquer que l'activité du camping ne doit pas se faire au détriment de la tranquillité des riverains du quartier et souhaite notamment que des améliorations soient apportées en matière de gestion du bruit ambiant.

Un travail de réflexion par groupes projets

Trois groupes projets sont proposés aux conseillers et constitués :

- Aménagements et déplacements
- Démarche paysage... mon quartier, un paysage, une identité
- Nouvelle formule du magazine municipal

Un volontaire par groupe projet est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Henri Reyna pour le groupe « Aménagements et déplacements », Jos Sabac pour le groupe « Démarche paysage... mon quartier, un paysage, une identité » et Pierre-Henri Bedel pour le groupe « Nouvelle formule du magazine municipal ».

Les participants se répartissent dans chaque groupe de travail, disposant des outils nécessaires pour alimenter les réflexions et propositions : plan cadastral, vue aérienne, plan du quartier, plan local d'urbanisme...

L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette réunion du conseil est retranscrit, par groupes projets, dans les tableaux ci-après.

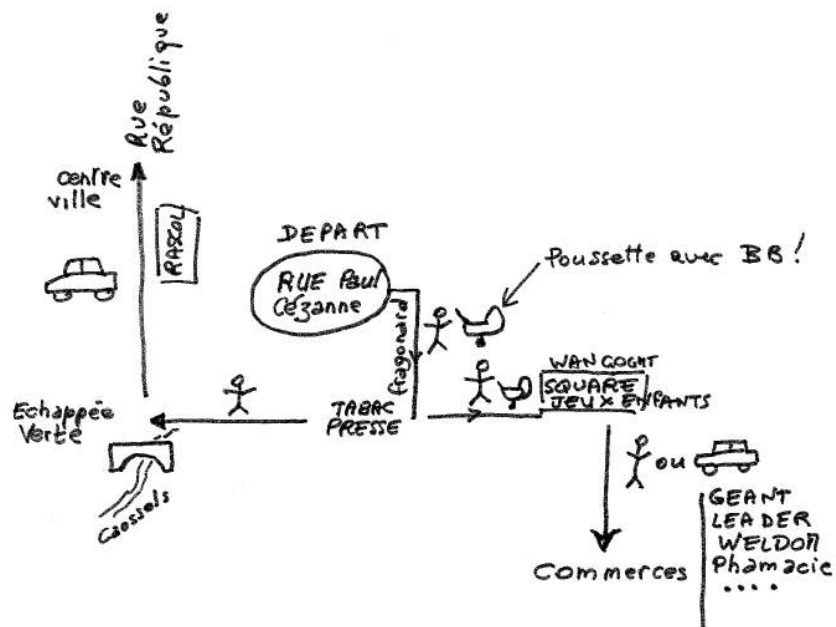
<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
	<p>Les différents besoins d'intervention proposés seront étudiés avec l'ensemble des demandes relatives aux autres quartiers et soumis aux arbitrages des élus à l'occasion de l'élaboration du programme des travaux de voirie 2012.</p> <p>Certains conseillers formulent une observation particulière concernant l'éclairage des rues Derain et Marquet qu'ils estiment trop puissant. Enfin, le dernier luminaire au niveau du 14 rue A. Renoir s'éteint à minuit, cela est gênant car le fond de l'impasse se trouve dans le noir complet. Ces situations seront étudiées afin d'y apporter les améliorations souhaitées dans la mesure des possibilités techniques.</p>
<p><i>Nouvelles actions proposées :</i></p>	<p>En complément, les conseillers souhaitent signaler certaines situations considérées comme préoccupantes et formulent différentes demandes d'intervention :</p> <p>Rue Goya :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reprendre l'affaissement de chaussée en face de l'hypermarché Géant Casino qui génère des flaques. • Revoir le marquage du tourne à gauche et de l'entrée de l'hypermarché en venant du quartier de la Piscine (obligeant à franchir une ligne blanche continue sur quelques mètres). <p>- Voie d'accès au centre de loisirs de la Mouline : la largeur de la chaussée de la est insuffisante, une bouche d'égout est saillante et la signalisation « voie sans issue » est peu visible.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire procéder au nettoyage des façades du centre aéré côté nord.

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
	<ul style="list-style-type: none"> - Rappel d'une demande antérieure concernant les terres pleins centraux rue Maurice Utrillo. - Secteur de l'ancienne piscine de Causseils, il est demandé : <ul style="list-style-type: none"> - de nettoyer les graffitis, - d'entretenir le site et les abords de l'ancienne piscine, - de supprimer les panneaux de signalisation de l'ancienne piscine. <p>Ces différentes situations seront étudiées afin de définir quelles solutions peuvent y être apportées.</p>

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Elle croisera analyse architecturale et urbaine avec l'analyse paysagère et environnementale afin d'avoir une vision toute à la fois globale et fine des composantes du territoire local à protéger et à valoriser, « Le Paysage ».</p> <p>A ce titre, il est important de mener une analyse de diagnostic et d'étude ainsi que de définir des orientations et des conseils permettant la fois :</p> <p>1- D'identifier les diverses composantes du paysage historique, urbain et environnemental de l'ensemble du territoire communal pour mieux en préserver l'intégrité et la cohérence. Il s'agira notamment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • renforcer la pérennité du paysage lointain et du cadre paysager d'ensemble. • localiser les éléments à mettre en valeur / à améliorer, que ce soit pour des motifs d'ordre culturel, historique , écologique ou de cadre de vie. <p>2- Définir les préconisations d'ordre architectural, urbain et paysager à considérer dans les projets de développement / aménagement afin de garantir le respect de ce paysage qui doit être appréhendé comme une valeur ajoutée pour la ville de demain. Il sera nécessaire de confronter les entités identifiées aux différents types de pression urbaine (habitat, économie, transport..) ainsi qu'aux notions de développement durable.</p>	<p>Ils dessinent leur quartier ou territoire de vie de manière schématique avec la liberté d'inscrire toutes les indications qu'ils souhaitent en partant de la localisation de leur domicile :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les points de repère, - les trajets (mode et temps de déplacements) - la fréquence des déplacements d'un point à un autre... <p>Ce premier travail réalisé en quelques minutes révèle des éléments intéressants au moment de l'échange collectif.</p> <p>Les limites du quartier apparaissent variables et différentes suivant la perception et les pratiques des individus. La confrontation des différentes visions va ainsi permettre de mieux définir la notion de quartier. Les habitants délimitent leur quartier dans leurs têtes souvent sans s'en rendre compte.</p> <p>A l'évidence, à l'analyse des croquis réalisés, il y a des différences dans les représentations schématiques du quartier mais également de nombreuses similitudes.</p> <p>Ces similitudes vont se révéler précieuses pour identifier ce qui fait sens pour les habitants en terme de repères visuels, de structuration urbaine, de types d'habitats, d'éléments naturels ou minéraux qui composent le « paysage du quartier et fondent son identité ».</p> <p>En comparant leur vision individuelle, les conseillers constatent ainsi que chacun appréhende son quartier à sa manière, en fonction de ses pratiques et modes de vie.</p>

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>La ville souhaite que les préconisations issues de l'étude lui permettent d'appliquer une politique d'aménagement responsable mesurant les enjeux paysagers et environnementaux du développement urbain quelle que soit la localisation sur le territoire.</p> <p>3- Intégrer l'ensemble de ces préconisations dans les documents réglementaires de planification de la ville d'Albi, des documents pédagogiques ainsi que d'éventuels documents d'urbanisme supra-communaux.</p> <p>Ce diagnostic a vocation à vivre dans le temps et à être mis à jour par les soins de la collectivité en fonction de l'évolution des aménagements et de l'urbanisation.</p> <p>Il est proposé, pour l'enrichir, de décliner cette démarche globale à l'échelle des 12 quartiers albigeois en impliquant les conseillers.</p> <p>-----</p>	<p>L'analyse des croquis réalisés</p> <p>Les croquis révèlent des éléments visibles qui représentent des points de repère communs mais également des espaces et des lieux dont le vécu et la pratique quotidienne ou du moins régulière fait sens.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>des bâtiments et équipements, une configuration urbaine spécifique</u> <p>Parmi les éléments de patrimoine bâti, les conseillers relèvent unanimement la présence du château du Gô, maison natale de Jean-François Galaup de Lapérouse (en 1741) mais regrettent que le grand public ne puisse y accéder. Ils suggèrent d'intégrer le château dans la liste des monuments pouvant être visité lors des journées du patrimoine afin de favoriser l'appropriation collective de ce patrimoine commun.</p> <p>Sur plusieurs croquis sont également reproduites les fermes de la Mouline dont les conseillers ont déjà évoqué des pistes de restauration et de reconversion possibles lors de précédentes réunions du conseil.</p> <p>Ces bâtiments anciens toujours bien présents et visibles, sont les témoins d'un pan de l'histoire du quartier et de la ville d'Albi. Les habitants y sont donc très attachés.</p> <p>Au côtés de ces vestiges, certains ensembles bâtis plus récents marquent sensiblement la configuration du quartier et son identité.</p> <p>Le lycée Rascol, situé en entrée du quartier, est un premier exemple. A l'évidence, cet équipement sert de repère quand un habitant veut indiquer sa route à un visiteur étranger au quartier car il constitue un front bâti imposant et facilement reconnaissable.</p>

Sujets / propositions



La vision schématique du quartier par un des conseillers

Synthèse des réflexions du conseil de quartier

Les conseillers repèrent également les bâtiments du centre de loisirs de la Mouline comme marqueur identitaire fort. De nombreux Albigeois ont fréquenté ce centre à travers le temps, beaucoup y ont des souvenirs partagés. Le centre fait partie intégrante du quartier. On parle d'ailleurs de « la Mouline » et pas de centre de loisirs, ce terme suffit pour se comprendre.

Dans une moindre mesure, les locaux de l'école d'infirmières sont également reproduits sur quelques croquis réalisés par les conseillers. C'est un des équipements publics majeurs du quartier et certains s'interrogent à ce titre sur le pourquoi d'une telle implantation au cœur de la zone pavillonnaire et résidentielle du quartier.

Éléments marquants de la mémoire du quartier et qui lui ont donné son nom, les vestiges de la piscine de Caussels sont également des éléments reproduits sur les croquis. Cette piscine, la première d'Albi, a incontestablement marqué les esprits de nombreux habitants du quartier et d'Albigeois au sens large. Beaucoup y sont attachés.

Enfin, le camping s'affiche également comme un équipement important, qui marque le paysage du quartier. « *C'est le seul camping d'Albi et il est chez nous* »...

En terme de structuration urbaine, chacun relève l'unité qui caractérise ce quartier résidentiel de type pavillonnaire. On observe une unité d'âge dans l'architecture d'ensemble.

Les conseillers soulignent une urbanisation de qualité, et le caractère apaisé du quartier avec des constructions basses « *noyées dans un écrin de verdure* ».

Sujets / propositions



Le château du Gô



Les fermes de la Mouline

Synthèse des réflexions du conseil de quartier

Le quartier se divise en trois sous parties bien distinctes :

- le secteur résidentiel,
- la zone commerciale,
- la plaine sauvage et préservée du Gô

- Les éléments naturels remarquables

Le quartier est indéniablement marqué par la présence de l'eau. C'est une caractéristique de premier plan qui impacte fortement l'identité paysagère du quartier. Les conseillers soulignent cette marque identitaire principale. Tout d'abord, le nom « quartier Piscine-Plaine du Gô » montre que l'élément « eau » est fondamental dans l'image du quartier et son histoire.

L'ancienne piscine d'été certes, la rivière Tarn qui borde le quartier au nord, le ruisseau du Causseles, sont autant de composantes qui en attendent.

Le Tarn constitue un atout, une richesse notamment perceptible dans le secteur de la plaine du Gô. Le méandre et l'île du Gô sont classés en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique depuis 1992. Retenus pour leur intérêt régional au point de vue ornithologique, ils présentent un biotope d'une quarantaine d'hectares boisés. Ce secteur très fréquenté par les promeneurs abrite des espèces d'oiseaux.

Pour les conseillers, la plaine du Gô constitue un espace sauvage très apprécié des promeneurs, qu'il faut impérativement préserver. « *cette campagne dans la ville* » est un espace de respiration, « *une bouffée d'oxygène en site urbain* ». C'est un élément du patrimoine naturel albigeois de premier plan.

Sujets / propositions



Le ruisseau de Caussels, l'atout charme du quartier



La plaine du Gô

Synthèse des réflexions du conseil de quartier

Richesse évidente, les conseillers rappellent que le Tarn représente également un risque en raison des questions de stabilité des berges pour les riverains concernés.

Parallèlement, le ruisseau du Caussels a pris toute sa dimension pour le quartier depuis la création de l'Echappée verte. Il est devenu un atout de charme pour le quartier et un élément d'attractivité important. Les conseillers en sont les premiers ambassadeurs. Cet écrin de verdure en cœur de ville est unique et constitue une liaison des plus intéressantes vers le centre historique d'Albi.

Le paysage du quartier est marqué par une dominante végétale dont le parc de l'ancienne piscine, les nombreuses espèces et plantations des jardins privés, les deux pins parasols de la rue Gauguin et les platanes de l'allée de la Piscine sont quelques illustrations.

Autre lieu remarqué par les conseillers, l'Espace Van Gogh et son aire de jeux. Ce square de proximité est très agréable pour les familles. Il constitue un espace de rencontre et d'échange entre les habitants. C'est un lieu de vie et d'agrément.

A l'évidence, les conseillers reconnaissent le cadre de vie agréable de leur quartier qui s'agrémente de vues remarquables sur le cloché de la Cathédrale Sainte Cécile d'un côté, ou sur l'église de Lescure (XIIe siècle) et sa tour clocher (XVIe siècle) de l'autre.

Sur un plan plus négatif, les conseillers soulignent la présence de la cheminée du lycée Rascol, moins esthétique, qui « *gâche le paysage* ».

Sujets / propositions



L'axe Loirat/Mouline – la colonne vertébrale du quartier

Synthèse des réflexions du conseil de quartier

– des axes structurants

Les conseillers observent en premier lieu la situation d'enclavement du quartier. En effet, la rocade constitue une barrière, un ouvrage qui marque une séparation même si elle représente également une « *ouverture* », « *une voie d'accès vers l'ailleurs* ».

Avec le giratoire St Amarand d'un côté et l'extrémité de la rue Goya de l'autre, le quartier ne dispose que de deux entrées.

L'axe constitué par les rues du Loirat et de la Mouline en constitue la colonne vertébrale, l'artère principal qui irrigue les différents secteurs de vie et par lequel passent tous les flux.

Enfin, les conseillers soulignent le bon réseau de cheminements doux qui facilitent les déplacements à pieds dans une optique de promenade ou d'accès aux commerces et services.

Les conseillers relèvent la présence des enseignes commerciales de Causseles comme éléments de repère dans l'environnement urbain. Elles sont utiles et utilisées dans la vie quotidienne pour faire ses courses mais aussi pour guider une personne qui ne connaît pas le quartier.

A contrario, elles sont également en cause quant aux problèmes de circulation et aux difficultés de sortie du quartier.

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Le reste du quartier restera longtemps marqué par une vocation agricole : la plaine de la Mouline, le long du ruisseau du Caussels, sous le cimetière des Planques, était plantée de vignes sur les coteaux et servait de pâturage sur sa partie aval.</p> <p>Sur le Caussels, la chaussée créait une retenue d'eau et permettait d'alimenter une mouline qui prenait le relais des moulins du Tarn lorsque ce dernier était en crue. Sur ce site, jusqu'à la création du lycée professionnel rue Renaudin, se dressait le centre d'apprentissage « Clair Logis », qui dispensait aux jeunes filles un enseignement de couture et d'arts ménagers.</p> <p>Au XXème siècle, ce quartier connaît de nombreuses modifications. En 1941, le second lotissement d'Albi est créé rue Edouard Branly (41 lots sur près de 5 hectares).</p> <p>En 1950, la piscine d'été est construite dans le vallon de Caussels, la construction de la piscine d'hiver suit en 1973 (démolie en 2002). En 1974, le centre commercial Mammouth (Géant Casino) est construit à l'emplacement d'une ferme. Dès les années 1960, le secteur de la Piscine s'organise autour de ces équipements structurants par une succession de lotissements d'habitation et un lotissement commercial et artisanal.</p> <p>A la fin des années 70, le quartier qui avait toujours constitué une seule entité au cours de l'histoire est scindé en deux par la création de la RN 88 (rocade) qui sépare la plaine du Gô de la partie la plus urbanisée.</p> <p>Depuis, le quartier a connu peu de changements.</p>	

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
	<p>Le classement au patrimoine mondial a donné lieu également à un souhait de mieux connaître sa ville et son histoire.</p> <p>Une présentation générale du fonctionnement d'Albimag est faite auprès des conseillers.</p> <p>Globalement, les conseillers se disent très satisfaits du journal. Ils apprécient la qualité de la mise en page, le contenu et les illustrations. Les pages « <i>Sortir</i> » sont plébiscitées dans le sens où elles permettent d'avoir un regard général sur les manifestations et animations du mois à venir. Certains reconnaissent qu'Albimag est « beau », « luxueux », « donne une bonne image de ce qui se passe à Albi », et n'est « pas politisé » ce qui contribue à la « crédibilité » du magazine. Les pages « <i>Travaux</i> » et « <i>Vivre à Albi</i> », pages de proximité, sont également lues pour connaître les projets en cours.</p> <p>Certains conseillers indiquent avoir eu connaissance de quelques soucis de distribution sont évoqués.</p> <p><u>Suggestions</u></p> <p>Quelques propositions d'amélioration du journal ont été faites avec notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le souhait de revoir la page « <i>Jeux</i> », et la rubrique « <i>Destin 2 rues</i> » (histoire des rues), - d'obtenir une présentation plus détaillée de certaines manifestations dans l'agenda, - de trouver des articles sur les seniors...



Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi
www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54

conseilsdequartiers@mairie-albi.fr